

## ENTENTE DE SERVICES DE PRÉPARATION DE DÉCLARATIONS DE REVENUS PERSONNELLES 2025

ENTRE ACCÈS BÉNÉFICIA INC., 1155 – B rue Joliette, Longueuil (Québec) J4K 4W2

ET Le Client : \_\_\_\_\_

NAS : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Date de la signature : \_\_\_\_\_

ENGAGEMENTS D'ACCÈS BÉNÉFICIA INC.		Initiales Accès Bénéficia Inc.
A)	Préparer et traiter avec diligence les déclarations de revenus 2025 du client selon les modalités de cette entente en visant la conformité fiscale et en recherchant des opportunités d'optimisation fiscale <sup>1</sup> .	X AB
B)	Livrer les déclarations avant la date limite dans la mesure où nous avons reçus les documents au minimum <b>21 jours ouvrables</b> avant cette date limite <sup>2</sup> .	X AB
C)	Transmettre électroniquement ou en version papier les déclarations au plus tard le jour ouvrable suivant la réception du paiement du client et des formulaires d'autorisation de transmission signés.	X AB
D)	Reprendre à ses frais les déclarations erronées lorsque l'omission résulte d'un manquement de sa part <sup>3</sup> .	X AB
E)	Toutes les déclarations sont révisées par le conseiller en fiscalité et/ou la fiscaliste	X AB

ENGAGEMENTS OU ACCEPTATION DU CLIENT		Initiales client
F)	Fournir avec diligence <b>tous les renseignements</b> nécessaires à la préparation de ses déclarations <sup>4</sup> .	X
G)	<b>Payer les honoraires</b> applicables à sa situation selon la grille présentée en annexe, incluant les frais supplémentaires, au moment de la livraison des déclarations en personne <u>ou</u> pour les dossiers traités à distance, <b>avant la transmission ou livraison</b> des déclarations aux différents ministères <sup>5</sup> .	X
H)	Le client s'engage à s'inscrire à notre portail sécurisé. Il accepte également que soient communiqués des renseignements confidentiels le concernant par courriel dans le cas où le portail n'a pas été activé.	X
I)	Le client déclare ses revenus de toutes sources dont les revenus provenant de l'étranger ainsi que ses biens détenus à l'étranger <sup>6</sup> . <b>Cette situation (revenus et biens étrangers) s'applique-t-elle?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	X
J)	Le client déclare toutes les transactions et changements d'usage d'une résidence, d'un immeuble, en tout ou en partie. <b>Cette situation s'applique-t-elle?</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	X
K)	Signaler à Accès Bénéficia les résultats de ses avis de cotisation s'ils diffèrent des résultats présentés afin de permettre de déposer une opposition dans le délai maximal de 90 jours de la réception de l'avis de cotisation.	X

ANNEXE<sup>1</sup> Accès Bénéficia ne peut pas être tenu responsable de n'avoir pas détecté toutes les occasions d'optimisation fiscale possibles.<sup>2</sup> Le délai débute au moment où le dossier est **complet et remis avant le 3 avril 2026**. La date limite de production est le 30 avril 2026 pour les particuliers et le 15 juin 2026 pour les particuliers en affaires et leurs conjoints fiscaux et les soldes sont payables le 30 avril 2026 dans les 2 cas.<sup>3</sup> Dans un tel cas, les impôts supplémentaires demeurent à la charge du client.<sup>4</sup> Questionnaires, entente de services, feuillets, reçus, informations pertinentes, réponses rapides aux questions d'Accès Bénéficia.<sup>5</sup> Accès Bénéficia se réserve le droit de retenir le dossier du client jusqu'au paiement complet de la facture d'honoraires.<sup>6</sup> Incluant les titres de placements étrangers détenus par l'entremise d'une institution financière canadienne.

TARIFS IMPÔTS 2025 <sup>7</sup>

Types de déclaration	Date d'arrivée du dossier <sup>8</sup>		
	Au plus tard le 6 mars 2026	Du 7 au 20 mars 2026	À partir du 21 mars 2026
Standard – Clients d'affaires (dépôt)	255 \$	265 \$	285 \$
Standard – Clients externes (dépôt)	285 \$	295 \$	315 \$
Immeuble locatif, travailleur autonome, dépenses d'emploi (dépôt et/ou rencontre express incluses)	365 \$	375 \$	395 \$
Plus d'un immeuble locatif ou plus d'une entreprise et TP-1086	Frais jusqu'à 60 \$ par annexe supplémentaire		
Bénéficiaire de l'aide sociale, conjoint sans revenus <sup>9</sup> , enfant d'âge scolaire primaire ou secondaire <sup>3</sup>	130 \$	135 \$	140 \$
Étudiant aux études postsecondaires et personne « sage » <sup>10</sup>	155 \$	160 \$	170 \$
Personne décédée et déclarations de succession	Tarif des déclarations standards + tarification à l'heure des intervenants ci-dessous		
Immigration, émigration, déclaration de revenus et de biens étrangers (avec ou sans T1135)			
Disposition de résidence principale, d'immeuble ou de titres			
Pré et post faillite et autres cas particuliers			
- (moins rabais de courtoisie)			
Client fidèle des impôts 2024	20 \$		
+ (plus frais additionnels)			
Rencontre avec la fiscaliste, Anick Bastien (30 min) <sup>5</sup>	140 \$		
Rencontre avec le conseiller en fiscalité par téléphone ou par vidéoconférence (30 min) <sup>5</sup>	85 \$		
Frais postaux	à partir de 35 \$		
Chèque retourné sans fonds	75 \$		
Consultation fiscale, financière ou d'affaires	<b>Tarifs à l'heure</b>		
Tri, compilation et saisie de feuillets ou reçus multiples <sup>11</sup>			
TraITEMENT des cotisations excédentaires REER et CELIAPP			
Compilation de données et validation et correction des données compilées (immeuble, entreprise, dépenses d'emploi, frais médicaux, etc.)			
Acheminement de vos paiements et négociation d'ententes de paiements			
Déclaration de TPS/TVQ et du Registre des Entreprises (REQ)			
Optimisation si conjoint ou enfant traité ailleurs			
Reprise de vos déclarations courantes et passées à la suite d'erreur ou omission <b>de votre part</b>			
Prise en charge d'une vérification fiscale, d'une demande de documents ou d'une opposition auprès de l'ARC et du MRQ			
Toute autre intervention non spécifiquement mentionnée ni incluse			

<sup>7</sup> Comprend collecte des renseignements et livraison des déclarations par personnel administratif, saisie des données, recherche de conformité et d'opportunités d'optimisation fiscale par fiscaliste, impression, assemblage, archivage, transmission électronique TED ou papier, analyse des avis de cotisation (diagnostic seulement) et corrections en cas d'erreurs ou d'omissions de notre part.

<sup>8</sup> Le dossier doit être **complet aux dates limites** indiquées ou au plus tard 2 jours ouvrables après une demande de renseignements supplémentaires. N'attendez pas d'avoir vos reçus REER des cotisations valides pour 2025 effectuées en 2026 pour nous contacter.

<sup>9</sup> Lorsque l'autre conjoint ou un parent paye le tarif standard ou plus.

<sup>10</sup> Prestataires gouvernementaux (RRQ et sécurité de la vieillesse seulement).

<sup>11</sup> À titre indicatif : plus de 10 feuillets ou plus de 15 reçus et factures.